1. Débitrice: Scierie George SA en liquidation, 1077 **Servion**

2. Remarques: Vente aux enchères publiques d'immeubles (art. 257 à 259 LP)

Terrains Sites industriels

Vendredi 29 octobre 2004 à 14 h. 30, à la Salle du Conseil, Le Bourg 9, à Oron-la-Ville, le liquidateur, soit la Fiduciaire Michel Favre SA, vendra aux enchères publiques les immeubles propriété de la Scierie George SA en liquidation, dont le siège social est à Servion, à savoir :

Commune de Servion

Parcelle RF 360, plan 7, au lieu-dit "Aux Planches":

- pré-champ: 2'018 m2
- forêt: 187 m2
- Surface totale: 2'205 m2

Estimation fiscale 2002: CHF 40'500.00

Parcelle RF 361, plan 6, au lieu-dit "Vers le Moulin":

- place-jardin: 13'422 m2
- bâtiment industriel, no d'assurance 107a: 1'361 m2
- bâtiment, no d'assurance 107b: 480 m2
- habitation, hangar, bureau, no d'assurance 190: 452 m2
- bâtiment, no d'assurance 308a: 82 m2
- bâtiment, no d'assurance 308c: 79 m2
- bâtiment, no d'assurance 309: 575 m2
- bâtiment, no d'assurance 506: 97 m2
- Surface totale: 16'548 m2

Estimation fiscale 2002: CHF 710'000.00

Les amateurs sont rendus attentifs au fait que la quasi-totalité des bâtiment a été détruite lors d'un încendie en avril

Parcelle RF 362, plan 6, au lieu-dit "En la Crausaz":

- pré-champ 2'114 m2

Estimation fiscale 2002: CHF 63'000.00

Estimation des 3 parcelles sises à Servion en bloc par le liquidateur: CHF 400'000.00

Commune de Granges-Veveyse

Parcelle RF 480, plans 11 et 12 de la Commune de Granges:

- pré-champ 24'486 m2

Estimation fiscale: en cours de révision

Estimation par le liquidateur: CHF 1'900'000.00

Les amateurs sont rendus attentifs au fait que l'immatriculation au Registre foncier n'est plus exacte car depuis lors il a été érigé un site industriel dont la vocation est une scierie. Les derniers travaux n'ayant pas encore été exécutés, il n'a pas été possible de modifier l'immatriculation au Registre foncier.

Les conditions de vente, les états des charges et descriptifs, le plan de situation, seront déposés aux bureaux du liquidateur ainsi que de l'Office des faillites de Moudon-Oron dès le 27 septembre 2004 où ils pourront être consultés.

Visite sur rendez-vous.

Les intéressés sont d'ores et déjà rendus attentifs au fait que les conditions de vente prévoient une vente séparée des parcelles qui sera suivie d'une vente en bloc, conformément à l'article 108 ORFI.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont également rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

Fiduciaire Michel Favre SA

1040 Echallens (02460170)